## SEMAINE DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

26 ET 27 OCTOBRE 2015









#### **SOMMAIRE**

INTRODUCTION2
PRINCIPAUX MESSAGES3
1 MUTATIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST ET IMPACTS SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE4
Session 1 : Urbanisation, transformation structurelle et système alimentaire4
Session 2 : Changement climatique, adaptation et sécurité alimentaire7
2 EXPÉRIENCES DE RÉSILIENCE ET APPROCHES INNOVANTES11
Session 3 : Résilience et politiques innovantes pour la sécurité alimentaire11
Session 4 : Autonomisation des femmes,

#### STRUCTURE DE CE DOCUMENT

Chaque session du Forum est organisée autour de : 1) les points clés issus des présentations et des points de vue, 2) les enjeux soulignés lors des débats et par les panélistes, 3) les perspectives politiques.

égalité des sexes et résilience ......14

Une vidéo des deux jours du Forum incluant présentations, photos et documents est disponible sur le site.

Les blogs posts publiés entre mai et décembre 2015 autour du Forum sont également disponibles.

# INTRODUCTION

Le Forum du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/ OCDE) a réuni une centaine de participants les 26 et 27 octobre 2015 dans le pavillon de l'Union européenne de l'Exposition universelle de Milan lors de la Semaine du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest .1 Des représentants institutionnels des pays membres de l'OCDE et des pays ouest-africains, d'organisations régionales, de la société civile, d'associations professionnelles, d'instituts de recherche et d'organisations internationales et multilatérales ont échangé leurs vues et expériences sur les transformations structurelles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la résilience à l'échelle régionale.

L'objectif principal du Forum était de débattre des priorités régionales en matière de développement et de sécurité alimentaire afin de:

- Susciter le partage de connaissances et d'expériences entre les acteurs et les partenaires de l'Afrique de l'Ouest ainsi qu'avec d'autres régions;
- Sensibiliser au rôle des femmes dans le renforcement de la résilience et de la durabilité;
- Approfondir la compréhension des défis liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans un contexte en fortes mutations:
- Examiner les approches et mécanismes innovants de renforcement de la résilience.

Les débats ont porté sur quatre thèmes, au cœur du travail du CSAO sur la résilience et l'innovation en 2015 : 1) les effets de la croissance démographique et des dynamiques de peuplement sur le système alimentaire; 2) le changement climatique et la sécurité alimentaire : enjeux et réponses ; 3) les politiques et approches innovantes en matière de renforcement de la résilience et de la sécurité alimentaire ; et 4) la contribution de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes à ces efforts.

Au cours des différentes sessions ont alterné des présentations par des experts, de courtes interventions (« points de vue») et des débats. Les modérateurs ont encouragé la tenue d'échanges animés, ouverts et constructifs.

L'édition 2015 de l'Exposition universelle s'est tenue du 1er mai au 31 octobre à Milan (Italie) sur le thème « Nourrir la planète - Énergie pour la vie » : http://www.expo2015.org/en/.



## PRINCIPAUX MESSAGES

Une diversité de points de vue et d'intérêts a émergé durant les débats ; ainsi que de nombreux points de convergence entre les objectifs et les aspirations de tous les acteurs régionaux déclinés ci-dessous :



# **Objectifs**

- Renforcer la souveraineté alimentaire et la résilience des populations de l'Afrique de l'Ouest.
- ✓ **Encourager** un modèle de développement durable intégrant les liens rural urbain.
- ✓ Lutter contre les inégalités et œuvrer en faveur de l'inclusion et de la cohésion sociale.



# **Priorités**

- Mieux intégrer les préoccupations relatives au peuplement et au changement climatique dans les politiques de sécurité alimentaire du niveau local au niveau international.
- ✓ Renforcer la résilience en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle en accordant une plus grande attention au commerce régional et à la coopération transfrontalière.
- Faire de l'autonomisation économique des femmes et de leur participation à la prise de décisions une priorité des stratégies de développement et de sécurité alimentaire aux niveaux local, national et régional.
- Encourager des approches innovantes et renforcer la capacité des décideurs à prendre des décisions informées, fondées sur l'analyse des faits et des données.



# **Actions**

- ✓ Aller vers des systèmes alimentaires durables intégrant problématiques politiques, économiques, sociales, environnementales et culturelles de l'économie alimentaire.
- ✓ Reconnaître que les pratiques et les comportements évoluent dans le secteur alimentaire ; comprendre que ces dynamiques participent d'un système complexe ; et agir en conséquence pour accompagner ces transformations. Plus précisément :
  - Privilégier une approche systémique au développement et à la sécurité alimentaire, intégrant des échelles temporelles, des niveaux d'intervention, des activités et des instruments différents.
  - Adopter une approche du système alimentaire, prenant en compte les activités alimentaires dans leur ensemble, des producteurs primaires aux consommateurs finaux, y compris des activités non agricoles de plus en plus prégnantes.
- Favoriser des politiques inclusives propres à améliorer la cohésion sociale par des mécanismes de dialogue multipartites, plurisectoriels et multiniveaux (tel AGIR - Sahel et Afrique de l'Ouest).
- Appuyer la création et le partage de connaissances par le renforcement des capacités de collecte et d'analyse des statistiques.



D eux aspects de ces mutations, à savoir les dynamiques de peuplement et le changement climatique, ont été mis en avant lors de la première journée du Forum ; ceci afin de favoriser une meilleure compréhension des transformations structurelles à l'œuvre en Afrique de l'Ouest et de leurs conséquences pour la sécurité alimentaire.

# Session 1: Urbanisation, transformation structurelle et système alimentaire

Éléments saillants des présentations

La croissance démographique, la recomposition du peuplement et la concentration de la population ont profondément façonné l'Afrique de l'Ouest depuis les années 60; ces évolutions se faisant sentir dans les zones rurales comme dans les zones urbaines. La population totale a quadruplé et le pourcentage de citadins est passé de 8 % à 42 %. La croissance urbaine a fait grossir les agglomérations déjà existantes et en a fait naître de nouvelles. Elle a touché aussi bien les grandes villes que les villes petites et moyennes. S'agissant des populations rurales, certaines zones se caractérisent par une forte croissance et une forte densité démographiques, alors que ces phénomènes sont moins accentués dans d'autres ; les populations rurales et urbaines tendent à se rapprocher aux fins d'une plus grande proximité avec les marchés, les informations, les infrastructures, l'emploi et les importations. Les avantages de cette proximité l'emportent sur les inconvénients de la densité. De fait, 80 % des zones rurales à forte densité se situent à proximité des villes. Dans ces zones, la transformation de l'économie locale est plus marquée et la production agricole plus diversifiée.

Aujourd'hui, 50 % des Ouest-Africains sont des consommateurs nets de produits alimentaires et 25 % de la population rurale n'exercent plus d'activités agricoles. Le marché alimentaire régional s'est considérablement développé pour atteindre 120 milliards de dollars US en 2010. Cette situation pose des problèmes en termes d'adéquation des réseaux de transport, d'installations de stockage et d'équipements marchands et de services de financement et de facilitation des échanges. Dans le même temps, elle révèle le potentiel de création d'emplois dans les segments post-récolte du système alimentaire. Il s'agit là d'une information d'une importance cruciale dans la perspective d'un développement inclusif, compte tenu des niveaux élevés actuels de chômage des jeunes.

Plus de 60 % de la demande alimentaire en Afrique de l'Ouest est satisfaite par les marchés et les aliments transformés représentent au moins 39 % de la consommation alimentaire. Ainsi, la production de maïs dans les pays du Sahel - le nord du Ghana, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Nigéria et le Togo - a-t-elle augmenté de façon constante ces 35 dernières années afin d'approvisionner les marchés en

plein essor de la conurbation de Lagos-Abidjan le long de la côte du Golfe de Guinée. De même, le bétail élevé dans la zone du Sahel est destiné aux zones côtières, notamment le sud du Nigéria, pour répondre à la demande sans cesse croissante de produits laitiers et carnés.

L'augmentation de la demande et de la consommation de produits alimentaires transformés périssables à valeur ajoutée est liée à l'urbanisation et à la transformation rurale, l'Afrique de l'Ouest étant rattrapée par la mondialisation des régimes et des habitudes alimentaires. Aussi bien la classe moyenne de plus en plus nombreuse (70 millions de personnes environ) que les 75 % de la population qui vivent encore avec moins de 2 dollars par jour manquent de temps et souhaitent disposer d'aliments pratiques et facilement accessibles à consommer hors de leur domicile. Ce type de demande s'accroît dans les zones rurales comme dans les zones urbaines, ce qui pose des problèmes de qualité et de sécurité sanitaire, et de coût de l'alimentation.

#### L'adaptation du système alimentaire de l'Afrique de l'Ouest

à cette demande en croissance rapide est contrastée, surtout pour est qui est des aliments périssables. Si les producteurs et les transformateurs locaux étaient en mesure de répondre aux nouveaux besoins, ceci constituerait une réelle opportunité de développement. Ils pourraient améliorer l'offre sur les marchés alimentaires traditionnels, qui sont encore dominants dans la région mais ont besoin d'urgence d'une mise à niveau. Ils pourraient aussi renforcer leurs partenariats avec les grossistes de grande taille présents dans le secteur agro-alimentaire de l'Afrique de l'Ouest. Actuellement, les entreprises agro-alimentaires et les supermarchés ont tendance à importer les produits de première nécessité et les produits frais de pays extérieurs à l'Afrique de l'Ouest, où les prix sont plus compétitifs et l'approvisionnement plus stable et plus fiable.

De fait, les acteurs en aval des chaînes de valeur locales, et notamment les transformateurs parmi lesquels figurent beaucoup de femmes entrepreneurs, se trouvent confrontés à des obstacles et à des goulets d'étranglement lorsqu'ils cherchent à accéder aux marchés. Il s'agit, entre autres, de l'insuffisance de leurs propres capacités techniques et de gestion ; de l'inadéquation des politiques et de l'environnement des affaires, de la faiblesse des services de financement et de conseil, de la mauvaise qualité des infrastructures locales et régionales en matière d'énergie et de transport. Ces déficiences nuisent à la capacité des transformateurs locaux à se développer, à répondre à la demande locale et, surtout, à accéder aux marchés nationaux, régionaux et internationaux. Les principales priorités soulignées par ces opérateurs résident dans la mise à disposition d'instruments financiers adaptés et la nécessité d'interventions en faveur de l'entrepreneuriat.

Le cas du <u>secteur de la tomate</u> au Ghana illustre le rôle des intermédiaires entre les agriculteurs et les consommateurs urbains par le biais des marchés. Il montre combien il importe qu'existent entre les différents acteurs de la chaîne de valeur de bonnes relations, fondées sur une compréhension claire de leurs besoins, intérêts et apports respectifs en matière de développement économique et de sécurité alimentaire. Les administrations en charge de la réglementation et les ONG ont une contribution à apporter à cet égard en facilitant les interactions entre les acteurs et réseaux économiques. Il est par exemple essentiel pour les décideurs politiques de disposer d'une évaluation précise de la valeur ajoutée de tous les acteurs le long de la chaîne, afin de mettre en place des politiques garantissant des prix équitables tant pour les producteurs locaux que pour les consommateurs urbains, de soutenir la production locale et d'améliorer la productivité et la compétitivité du secteur de la tomate.

#### Débats

### Des prix alimentaires élevés et instables compromettent la transformation et la compétitivité de l'économie alimentaire

Les denrées alimentaires tendent à être plus chères en Afrique de l'Ouest que dans d'autres régions, relativement à leurs niveaux de développement. En outre, ces prix plus élevés ne se traduisent généralement pas par une augmentation des revenus ou du bien-être des producteurs. De la même façon ; ils n'ont pas non plus conduit à un accroissement des investissements visant à doper la productivité ou à stimuler la diversification économique. Pour expliquer cette situation, les producteurs agricoles mettent en avant les coûts élevés des ressources et facteurs de production ainsi que de l'énergie, des services de transport et de commercialisation. Les prix varient sur de courtes périodes, de sorte que les agriculteurs ont du mal à planifier ce qu'ils vont cultiver afin de maximiser les bénéfices, de favoriser la transformation agricole et de renforcer la résilience. Pour certains participants au Forum, cette situation appelle une plus forte mobilisation des ressources des institutions régionales et nationales pour la réalisation d'investissements dans l'agriculture et l'infrastructure (énergie, routes, irrigation, etc.) ainsi que des mesures de protection afin de privilégier la production nationale par rapport aux importations. Ils se sont félicités des interventions des pouvoirs publics destinées à stabiliser les prix et à faire en sorte que leur niveau soit équitable pour les producteurs et les consommateurs, car cela permet d'accroître la compétitivité des produits régionaux sur les marchés locaux. D'autres participants ont estimé que remédier aux problèmes de propriété foncière serait un moyen plus efficace de favoriser les investissements dans la production agricole par les producteurs locaux et le secteur privé.



« L'Afrique n'est pas l'Asie mais l'Asie est dans le monde et l'Afrique aussi. Dans un monde interconnecté, il est très difficile de s'isoler, de ne pas se comparer [...] L'alimentation est une cause relevant de la souveraineté régionale qui demande à ce titre d'encourager les échanges au niveau de la région.» Jean-Pierre Elong Mbassi, Secrétaire Général, Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique)

La nécessité de mettre pleinement en œuvre les politiques agricoles de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a été mentionnée à maintes reprises. Un marché régional fonctionnant sans entraves à la libre circulation des produits alimentaires, des acteurs économiques, des consommateurs et des services est indispensable à la compétitivité de l'Afrique de l'Ouest et à sa plus grande intégration aux marchés mondiaux. Les tentatives visant à protéger les économies nationales peuvent avoir des avantages à court terme, mais il est peu probable qu'elles soient viables sur le long terme.

« Ce qui est important c'est la volonté politique, et nous l'avons. Nous investissons pour accroître la production et la productivité agricole et abaisser les prix »





### Les perspectives de l'Afrique de l'Ouest en matière de développement et de sécurité alimentaire dépendent des liens entre zones urbaines et zones rurales

L'accroissement démographique, la densification du peuplement, y compris dans les zones rurales, l'urbanisation intensive des grandes villes et le développement d'un réseau de centres urbains de taille moyenne et de petite taille, constituent de puissants catalyseurs de la transformation agricole, de la diversification économique et de l'augmentation des débouchés commerciaux. Ces facteurs déterminent en fin de compte les perspectives de développement régionales.

Dans ce contexte, certains participants ont fait observer que les villes ouest-africaines ont connu une croissance trop rapide et chaotique pour pouvoir jouer pleinement leur rôle de moteur du développement économique régional. La transition économique de l'agriculture vers les activités manufacturières et de services ne semble pas avoir suivi le même schéma qu'en Europe et en Asie. Ce modèle de développement, inefficace pour assurer l'égalité et la durabilité, est de plus en plus critiqué.

Les citadins des pays de l'Afrique de l'Ouest ont en général un faible pouvoir d'achat; ils consacrent une forte proportion de leur revenu aux dépenses liées à l'alimentation. Le maintien des prix à un bas niveau sur les marchés urbains grâce aux importations est indispensable pour éviter les manifestations de mécontentement et d'instabilité.

Les centres urbains d'Afrique de l'Ouest abritent beaucoup de populations pauvres et vulnérables, dont de nombreux jeunes sans emploi. Cette situation met en évidence le fait que les intérêts des producteurs et des consommateurs nets de produits alimentaires peuvent diverger. Les décideurs ne sauraient l'ignorer s'ils veulent formuler des politiques de développement urbain et rural plus équilibrées.

Les divergences d'intérêts et de points de vue des producteurs, transformateurs, intermédiaires, consommateurs de produits alimentaires et décideurs sur les opportunités et les risques que représente l'urbanisation pour le développement, ne constituent qu'un aspect de la question. Les débats du Forum ont aussi montré que les modes de développement et les difficultés rencontrées par les populations agricoles et non agricoles des zones rurales et urbaines peuvent être similaires ou complémentaires. L'exemple d'une petite ville a été présenté pour décrire comment les zones urbaines, dont la demande est à l'origine de modifications de la consommation, doivent maintenir des relations étroites avec les territoires voisins afin de satisfaire leurs besoins importants en denrées périssables et autres ressources naturelles, comme l'eau et le bois de feu. Les liens entre zones urbaines et zones rurales se manifestent sous la forme de flux de personnes, de marchandises, d'informations, de financements et d'activités sociales. Surtout, ils mettent en évidence les interactions fonctionnelles qui caractérisent la production, la transformation et les services entre des régions géographiques contiguës. L'examen de ces liens dans une perspective systémique permet de mieux évaluer leur influence sur la création d'une économie plus diversifiée et résiliente.

Le Pacte de politique alimentaire urbaine, présenté à l'Exposition universelle de Milan en 2015, a été signé par quelque 100 villes de divers pays du monde, dont Abidjan, Dakar et Niamey. Les signataires se sont engagés à asseoir les systèmes alimentaires sur les principes de durabilité et de justice sociale. Le Pacte donne une forme opérationnelle à l'approche du développement fondée sur le système alimentaire. Il applique aux villes et à leur périphérie une vision intégrée et territorialisée du développement durable et inclusif. Cette approche établit des connexions entre, d'une part, les acteurs, les secteurs et les principales étapes de la chaîne de valeur et, d'autre part, les processus d'élaboration des politiques. Elle permet à tous les acteurs du système alimentaire de participer aux décisions et aux actions de manière à renforcer l'efficacité, la durabilité et la résilience du système. Elle donne aux administrations locales un rôle central, mais souligne également l'importance des boucles de rétroaction entre les mécanismes locaux, nationaux, régionaux et internationaux d'action et de décision.

# Les données, les informations et la communication sont essentielles à la prise de décisions

Même si les nouvelles technologies se sont rapidement répandues dans les zones urbaines et rurales, assurer la disponibilité d'informations pertinentes et utilisables par tous les acteurs au moment le plus opportun demeure problématique. Les agriculteurs des zones rurales peuvent ne pas être pleinement conscients des décisions prises dans les capitales concernant les prix, les investissements et les priorités dans le secteur agricole. Les décideurs, pour leur part, peuvent ne pas toujours être en mesure de prendre des décisions complexes en raison d'un manque de données précises, fiables et suffisamment ventilées (par exemple, par région, zone rurale/urbaine, sexe, âge, etc.). La nécessité d'améliorer la collecte et l'utilisation des données pour soutenir la prise de décisions à tous les niveaux a été soulignée à maintes reprises lors du Forum. Le renforcement de la qualité, de l'homogénéisation et de la comparabilité des données est indispensable pour rationaliser la prise de décisions et en mesurer l'impact. Africapolis qui est un ensemble complet de données nouvellement publiées sur l'urbanisation en Afrique de l'Ouest, témoigne de la valeur ajoutée de ce type d'informations comparables. ates the value added of this type of comparable information.

#### Perspectives d'avenir et implications politiques

Les dynamiques de peuplement, induites par la forte croissance démographique, la mobilité, l'urbanisation et les liens urbains-ruraux, sont déterminantes pour la sécurité alimentaire et les perspectives de développement de l'Afrique de l'Ouest. Elles sont sources de transformation agricole, de diversification économique et d'amélioration de l'accès aux marchés. Les marchés urbains, qui offrent de plus en plus de débouchés aux producteurs de denrées alimentaires, sont aussi toutefois très concurrentiels compte tenu de la montée en puissance des chaînes de valeur alimentaires mondiales. Les choix qui sont faits par les pouvoirs publics contribuent donc de façon essentielle à anticiper ces transformations et à maximiser leur potentiel en matière de développement.

Les politiques visant à répondre aux préoccupations de durabilité et de souveraineté alimentaire sont de nature à stimuler les chaînes d'approvisionnement alimentaire locales et à renforcer les liens urbains-ruraux. Elles favorisent un meilleur accès des populations urbaines et rurales à une gamme de produits et de services, notamment les denrées alimentaires et les articles de première nécessité, l'eau potable, les matières premières, l'énergie, la santé et l'éducation, les réseaux et l'information, etc. De même, des politiques qui encouragent des modes d'urbanisation inclusifs et durables, améliorent la connectivité des zones rurales et urbaines, accompagnent la mobilité au lieu de la freiner et renforcent les capacités d'une population de plus en plus jeune, sont essentielles pour permettre à la majorité des individus de tirer parti de l'élargissement des possibilités économiques et marchandes.

La pleine mise en œuvre des politiques est tout aussi importante. C'est le cas en particulier des politiques agricoles et de sécurité alimentaire déjà en place au niveau régional, en particulier pour ce qui concerne les domaines prioritaires que sont l'augmentation de la productivité et

l'efficacité des activités agro-industrielles. Des questions ont été posées quant aux segments de l'économie alimentaire régionale présentant déjà des avantages concurrentiels et nécessitant d'être renforcés, et quant aux meilleurs moyens d'attirer et d'associer les investissements publics et privés dans le système alimentaire régional pour garantir simultanément la sécurité alimentaire et une plus grande compétitivité.

Lorsque les politiques sont mises en œuvre, des problèmes de **cohérence et de coordination apparaissent**. Les politiques alimentaires, en particulier, ne doivent pas relever uniquement des ministères de l'agriculture ; elles doivent être placées sous une tutelle unique afin de faciliter la coopération entre les différents ministères, les secteurs économiques et des segments plus larges de la société civile. On peut citer à titre d'exemple la fixation de prix équitables pour les producteurs et les consommateurs de denrées alimentaires. Cet objectif serait plus facilement atteint au moyen d'une panoplie d'interventions qui, simultanément : améliorent la productivité agricole ; favorisent la création d'emplois dans les secteurs non agricoles; remédient à des problèmes fonciers complexes; favorisent l'autonomisation économique des femmes et une meilleure nutrition ; et mettent en place un système de protection sociale.

Le développement des chaînes de valeur a apporté certains avantages aux consommateurs des pays de l'Afrique de l'Ouest, en leur permettant d'accéder à plus de produits transformés. Pour que les parties prenantes de la région puissent tirer pleinement parti de ces avantages, il faut se préoccuper de la **gouvernance de ces chaînes de valeur**, et notamment : a) du degré de participation de tous les acteurs à la prise de décision et aux changements apportés à la structure de la chaîne, eu égard en particulier à la situation des femmes ; b) de la place accordée à la protection de l'environnement ; et c) des effets sur la nutrition.

« Nous avons besoin 'd'un changement de mentalités' en commençant par les enfants, de faire des lois une réalité, de s'attaquer à tous les facteurs structurants de l'inégalité. Nous avons aussi besoin de données. »



Carla Montesi, Directrice, Direction Coordination au développement pour l'Afrique de l'ouest et centrale (DG DEVCO), Commission Européenne

Comprendre les transformations structurelles et leurs impacts sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et y répondre, dans une perspective systémique est indispensable pour pouvoir tirer parti de l'évolution des chaînes de valeur alimentaires et des dynamiques de peuplement dans la région. Toutefois, parce qu'elle met en évidence le fait que « tout est lié », cette perspective peut sembler difficile à appliquer dans la pratique. Cette difficulté peut être surmontée en analysant les problèmes et les possibilités inhérents à différents contextes afin d'identifier et de hiérarchiser les solutions et les actions les plus urgentes applicables dans toute situation donnée. La capacité des décideurs à établir des priorités et à élaborer des réponses adaptées, sur la base d'un dialogue inclusif sur les mesures à prendre et au travers d'un ensemble cohérent et intégré d'interventions complémentaires, est la clé du succès des approches systémiques.

# Session 2: Changement climatique, adaptation et sécurité alimentaire

Éléments saillants des présentations

L'Afrique, qui est à l'origine de seulement 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, souffre pourtant de manière disproportionnée des effets du changement climatique. Deux variables particulières ont une influence sur la sécurité alimentaire du fait de leurs impacts sur l'agriculture : la hausse des températures et la variabilité et l'incertitude des précipitations.



« D'ici à 2090, une hausse des températures de 4°C réduirait de 20 % la durée de la saison de croissance dans la plupart des régions du Sahel. Nous pourrions ne plus être en mesure alors de cultiver du riz, du mil ou du sorgho. »

Robert Zougmoré, Coordonnateur régional, Afrique de l'Ouest, CCAFS, GCRAI

« A 2°C d'augmentation, l'Afrique de l'Ouest subira les pertes agricoles les plus élevées dans le monde, entre 2 et 4 % de son PIB. »



Maguette Kaire, Expert forestier, Centre régional Agrhymet/CILSS

Le recours à l'irrigation et aux engrais a rendu l'agriculture partout dans le monde moins tributaire des conditions météorologiques; mais ce n'est pas le cas dans le Sahel où les moyens de subsistance dépendent encore en grande partie de l'agriculture pluviale et de l'élevage transhumant. Les modèles de projection des précipitations actuellement disponibles ne permettent pas de dégager de consensus sur les caractéristiques de base de la variabilité climatique au Sahel. Mais les modèles climatiques existants fournissent des projections sûres pour d'autres paramètres, comme l'évolution des températures. D'après ces projections, le Sahel continuera à se réchauffer. Cette information est importante pour les décideurs et les producteurs, par exemple, au regard des seuils de température acceptables pour la culture du blé, du millet, du sorgho et autres, qui influent sur les variations des rendements. Il existe un lien évident entre le changement climatique, la variabilité du climat et la sécurité alimentaire, bien qu'il ne soit pas possible de mettre en évidence une relation linéaire de causalité dans toutes les circonstances. Différentes variables doivent être prises en compte et une approche systémique s'impose dans cette optique pour comprendre toutes les interactions à l'œuvre.

Le programme de recherche du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) <u>sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire</u> en Afrique de l'Ouest, soutient, entre autres, l'adoption d'une approche systémique. Il met en évidence l'intérêt de faire participer les utilisateurs à toutes les étapes de l'élaboration et de la diffusion des informations sur le climat afin d'encourager leur prise en compte et leur utilisation au niveau local. L'approche systémique souligne les lacunes

dans les connaissances et encourage l'intégration des connaissances issues des méthodes de prévision fondées à la fois sur les données scientifiques et sur les savoirs autochtones, ainsi que les mesures d'adaptation. Cette association contribue à la résilience des communautés et des écosystèmes. L'approche systémique rend en outre nécessaire la collaboration des climatologues et des décideurs afin de soutenir les groupes les plus pauvres et les plus marginalisés, qui ont une capacité d'adaptation moindre et dont les moyens de subsistance dépendent fortement de l'agriculture.

Cependant, les mesures d'adaptation peuvent, à elles seules, ne pas suffire pour répondre à la situation complexe générée par les liens entre le changement climatique et la sécurité alimentaire, et en particulier par les interactions entre les résultats agricoles, d'une part, et la hausse des températures, la plus grande fréquence des sécheresses et des inondations, le caractère imprévisible des précipitations et l'érosion côtière, d'autre part. C'est dans ce contexte que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a introduit en 2010 le cadre pour une agriculture intelligente face au climat (AIC), qui repose sur trois piliers : 1) la sécurité alimentaire, à savoir l'augmentation durable de la productivité agricole et des revenus des petits exploitants ; 2) l'adaptation, à savoir le renforcement de la résilience et de l'adaptabilité face au changement climatique ; et 3) l'atténuation, à savoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre, là où cela est possible. Ces objectifs devraient être atteints simultanément aux niveaux de l'exploitation agricole et de la communauté et aux échelons national, régional et mondial. Dans la pratique, il y a lieu d'établir des priorités et l'objectif qui aura la priorité sur les autres variera en fonction du contexte.

Les expériences menées au Sénégal en matière d'agriculture intelligente face au climat mettent en valeur la nécessité de disposer en temps voulu de renseignements pertinents et accessibles sur le climat pour aider les agriculteurs à prendre des décisions rationnelles sur les plantations à privilégier et sur le calendrier approprié des semis et des récoltes. Les programmes d'agriculture intelligente face au climat réalisés au Malawi, au Viet Nam et en Zambie ont également montré que pour mieux influer sur les politiques et les programmes, il importe d'établir une base nationale de données factuelles ainsi que de promouvoir le partage des connaissances et la coordination régionale des programmes pays.

S'agissant du financement de l'adaptation au changement climatique en Afrique de l'Ouest, il est impératif de fournir des ressources suffisantes pour intensifier les mesures qui renforcent la résilience, par exemple en investissant davantage dans la gestion durable des terres. Les pays d'Afrique de l'Ouest ont fait de l'adaptation une priorité dans les Contributions Prévues Déterminées au niveau National (CPDN) qu'ils ont présentées en vertu de la Conventioncadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) dans la perspective de la vingt et unième session

de la Conférence des Parties à la Convention (COP21). Le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) signale que l'application sur 10 % des terres cultivées des techniques d'agriculture intelligente face au climat exigerait des investissements estimés entre 50 et 170 millions de dollars par an et que le retour sur investissement pourrait se situer entre 50 et 70 % selon les pays. Mais, pour parvenir à ce résultat, des financements à long terme supplémentaires et prévisibles doivent être mobilisés auprès des institutions financières multilatérales, s'ajoutant à ceux provenant des mécanismes existants de financement pour le climat. L'architecture de ces mécanismes est de fait très complexe ; elle associe plusieurs fonds dont la couverture et la portée se chevauchent et qui ne disposent en général que de ressources limitées. Le décaissement des financements y est souvent difficile, même lorsque les approbations nécessaires ont déjà été obtenues.

Dans ces conditions, les négociations qui auront lieu lors de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC doivent être considérées comme hautement politiques. L'Afrique a tout intérêt à participer à l'élaboration du régime international sur le climat qui devrait être mis en place à l'issue de cette réunion. Pour ce faire, <u>l'Union</u> africaine a élaboré une position commune prévoyant les priorités suivantes : 1) renforcer la capacité d'adaptation en soutenant les programmes nationaux dans ce domaine ; 2) mobiliser des ressources financières additionnelles en faveur des technologies respectueuses du climat afin de répondre aux besoins d'adaptation et d'atténuation de l'Afrique ; 3) participer aux mécanismes de financement fondés sur le marché pour lutter contre le changement climatique grâce à un renforcement de la capacité de négociation en matière de commerce du carbone et de climat ; et 4) accorder une attention particulière aux besoins spécifiques en matière d'égalité des sexes et à la nécessité de permettre aux femmes de faire entendre leurs voix dans la prise de décision concernant l'adaptation et l'atténuation.

Sur la base de cette position commune, les États africains visent à obtenir les résultats suivants lors de la Conférence de Paris sur le climat :

- Un accord qui soit applicable à tous les pays et reflète les responsabilités communes mais différenciées en fonction des capacités et des contributions historiques aux changements climatiques;
- Un accord fondé sur des règles et juridiquement contraignant;
- L'objectif ambitieux du maintien de la hausse des températures mondiales au-dessous de 1.5°C;
- Des éclaircissements sur les financements destinés à l'adaptation au changement climatique en Afrique, en particulier sur la capitalisation du Fonds vert pour le climat;

- Un traitement juridique égal dans l'accord des questions d'atténuation et d'adaptation ; et
- La réaffirmation des principes de multilatéralisme et d'appropriation par les pays dans les dispositifs de gouvernance du changement climatique.

L'Afrique souhaite jouer un rôle de premier plan dans l'instauration à l'avenir d'un monde plus équitable, durable et sobre en carbone. Après la réunion de Paris, les institutions africaines continueront à promouvoir une coordination de haut niveau des politiques et stratégies du continent face au changement climatique, une plus grande cohérence des actions publiques et une pleine intégration des questions agricoles dans les négociations sur le climat.



« Nos actions et nos décisions d'aujourd'hui ont une incidence sur les jeunes et les femmes ; mais nous sommes confiants dans le caractère positif de cette incidence. »

Estherine Fotabong, Directrice, Programme Implementation and Coordination, Agence du NEPAD

#### Débats

### Caractéristiques et potentiel de l'agriculture intelligente face au climat

Les participants sont convenus de la nécessité d'associer plus étroitement l'agriculture, et donc la sécurité alimentaire, aux mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation des effets de ces changements. Ils ont rappelé les efforts menés par le centre régional AGRHYMET du CILSS et les services nationaux de prévision météorologique pour aider les agriculteurs et les communautés locales à lutter contre la désertification et la sécheresse ces quarante dernières années. D'aucuns ont regretté qu'il n'ait pas été suffisamment tiré parti des données d'expérience accumulées dans les zones arides. D'une part, les stratégies des communautés locales, y compris la gestion des relations de conflit et de coopération entre les agriculteurs et les éleveurs, sont encore mal comprises et documentées dans les débats sur la résilience. De l'autre, les institutions régionales et nationales ne disposent pas de ressources suffisantes pour assurer les conseils, les formations et le renforcement des capacités requises pour aider les communautés à s'adapter.

Dans ce contexte, l'agriculture intelligente face au climat (AIC) est considérée comme une activité innovante à double titre. Premièrement, elle cherche à tirer parti des expériences passées afin de garantir des résultats plus durables à terme, notamment : 1) en améliorant les techniques de diffusion des informations relatives à l'agriculture et au climat (par exemple, grâce à une utilisation plus soutenue des radios rurales); 2) en assurant une plus grand sentiment d'appropriation et une plus large participation de la part de tous les acteurs clés (agriculteurs, éleveurs nomades, communautés, consommateurs, etc.);

3) en décidant des informations et des interventions qui sont les plus appropriées dans des contextes spécifiques (par exemple « <u>les villages intelligents face au climat</u> »); 4) en se concentrant sur le renforcement des capacités institutionnelles et individuelles; et 5) en gérant les connaissances et en encourageant l'apprentissage pour développer les expériences qui ont fait leur preuve.

Par ailleurs, l'AIC contribue aux efforts destinés à relier les problèmes et les solutions aux niveaux mondial, régional, national et local. On peut citer comme exemple à cet égard la disponibilité aujourd'hui au niveau mondial de semences et d'intrants améliorés. Pour que ces semences et intrants renforcent véritablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau local, des moyens doivent être trouvés pour atteindre et impliquer les communautés locales afin de les habiliter à utiliser ces facteurs de production plus efficacement grâce à des activités de formation et de facilitation et à un dialogue inclusif.

Le concept de l'AIC revêt des dimensions internationale, continentale et régionale - l'exemple type de cette dernière étant l'Alliance CEDEAO/UEMOA/CILSS pour une agriculture intelligente face au climat en Afrique de l'Ouest (mise en place à Bamako en juin 2015) - et nourrit les programmes à tous ces niveaux d'intervention. L'Agence de planification et de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) travaille avec des ONG locales et internationales dans douze pays africains pour mettre en œuvre des activités liées à l'AIC. Elle collabore également avec la FAO pour traduire le concept et les principes de recherche sur l'AIC en des pratiques claires que les communautés seront à même d'appliquer. En outre, grâce à une plateforme régionale dédiée, la CEDEAO finance des travaux liés à l'AIC dans huit de ses pays membres.

Les instruments spécifiques à l'AIC sont porteurs d'une meilleure prise en compte des préoccupations relatives au changement climatique dans les programmes régionaux et nationaux d'investissements agricoles. Il devrait ainsi être plus facile d'atteindre les communautés locales par le biais d'interventions faciles à financer et à mettre en œuvre, en établissant dans le même temps des synergies entre elles.

Il a été rappelé que la <u>Déclaration de Malabo</u> sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie (Union africaine, juin 2014) fixe un certain nombre d'objectifs concrets pour l'agriculture d'ici à 2025. Ces objectifs sont centrés sur l'être humain et intègrent les piliers de l'AIC. La Déclaration souligne que l'AIC est encore plus importante pour les communautés pauvres et mal nourries.



« Nous devons passer d'une agriculture intelligente face au climat à une société intelligente face au climat »

Carlo Buontempo, Senior climate scientist, Met Office Hadley Centre

### Pourquoi le cadre de lutte contre le changement climatique qui sera mis en place à l'issue de la COP21 est-il important pour l'Afrique?

Les représentants de la société civile et des associations de producteurs se sont demandés pourquoi les Africains doivent attendre des solutions d'une réunion mondiale comme la Conférence de Paris sur le climat, alors qu'une action locale doit être menée sur le terrain par les personnes qui subissent les effets du changement climatique dans leur vie quotidienne. Cette interrogation a suscité un débat animé avec les représentants des institutions africaines. Les travaux de recherche et la mobilisation locale sont indispensables, mais les conséquences du changement climatique sur la sécurité alimentaire, le développement et les migrations ne connaissent pas de frontières et sont perceptibles par tous. Elles appellent une action audacieuse et urgente à l'échelle mondiale en même temps que dans les pays. Les questions qui seront abordées lors de la COP21 revêtent non seulement un caractère mondial, mais touchent déjà le continent africain. Les résultats de cette réunion détermineront également la portée de la coopération internationale entre l'Afrique et les partenaires bilatéraux et multilatéraux dans les années à venir. Il est de l'intérêt stratégique des pays africains de jouer un rôle actif dans les négociations politiques de façon à pouvoir faire entendre leur voix et à assurer que leurs messages sont pris en compte dans l'accord final<sup>2</sup>.

La région de l'Afrique de l'Ouest a mobilisé certaines des plus importantes délégations de pays pour la Conférence de Paris sur le climat. Les organisations régionales ouestafricaines ont aussi organisé des activités et des manifestations parallèles pour mettre en valeur leur longue expérience dans le domaine du changement climatique et faire connaître les contributions de l'Alliance globale pour la résilience (AGIR) au renforcement des capacités d'adaptation, des populations les plus vulnérables en particulier.

## Quels sont les mécanismes de financement du climat que souhaite l'Afrique?

Les ambitions de l'Afrique concernant le nouveau régime pour le climat et l'expérience contrastée des instruments de financement actuels (marché du carbone, fonds pour le climat, etc.) ont amené les participants à s'interroger sur la viabilité, la cohérence et l'efficacité des principes régissant les mécanismes actuels de financement de la lutte contre le changement climatique.

Tous les acteurs devraient adhérer à l'instauration d'une économie sobre en carbone où les incitations à polluer et à compenser les émissions sont moindres et où la réduction des émissions et l'intégration d'une plus grande durabilité dans les modèles économiques et de développement sont encouragées. Cet objectif sous-tend le débat sur la politique en matière de changement climatique et les acteurs africains sont à l'avant-garde de cet effort, en insistant sur les questions de justice et d'équité, par exemple à travers la mise en place et l'activation du Fonds vert pour le climat.

Dans le même temps, l'Union africaine et les organisations régionales sont prêtes à créer leurs propres instruments de financement du climat afin de favoriser la cohérence des politiques et des actions au niveau local et de promouvoir des mesures d'adaptation concrètes. Elles étudient actuellement les moyens d'améliorer ces fonds afin d'apporter un soutien à davantage de pays membres.

Perspectives d'avenir et implications politiques

Les responsables politiques ont souligné combien il était urgent d'agir pour lutter contre le changement climatique. Dans le même temps, ils sont appelés à collaborer plus étroitement avec les climatologues. Il y a lieu de renforcer les liens entre les outils techniques et les mécanismes décisionnels, de façon à ce que les choix et les priorités puissent être évalués et déterminés en meilleure connaissance de cause.

L'élimination des doubles emplois et la recherche de synergies sont directement liées à la refonte du régime de financement de la lutte contre le changement climatique et au renforcement des partenariats et de la coopération entre les institutions scientifiques régionales, comme le centre régional AGRHYMET du CILSS, et d'autres institutions de recherche agricole en Afrique et au niveau international.

L'agriculture doit être plus clairement prise en compte dans les débats et les décisions politiques sur le changement climatique, et inversement. Les négociations préalables à la Conférence de Paris sur le climat et la Déclaration de Malabo ont généré des attentes à cet égard. La création des Alliances africaine et ouest-africaine sur l'agriculture intelligente face au climat participe également de cette dynamique.

Les interactions entre les niveaux international, régional et national, d'une part, et le niveau local, de l'autre, ne sont pas assez fortes. Leur renforcement permettrait aux populations, organisations et institutions locales de contribuer plus activement à la sécurité alimentaire et à l'adaptation au changement climatique. Une étape vers une plus grande participation et implication locales dans la recherche de solutions efficaces consiste à accorder une priorité renouvelée et des investissements plus importants dans la formation, le conseil et le renforcement des capacités. Il faudrait, dans cette optique, faire converger les derniers résultats de la recherche sur le changement climatique et l'agriculture et une meilleure compréhension et intégration des connaissances et des pratiques autochtones. Les producteurs agricoles qui sont de plus en plus professionnalisés et intégrés au marché ont un rôle évident à jouer dans ces efforts.

L'Union africaine a adopté une position commune sur le changement climatique pour la première fois en 2009 dans la perspective de la quinzième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC, qui s'est tenue à Copenhague (Danemark).

# **EXPÉRIENCES DE RÉSILIENCE ET APPROCHES INNOVANTES**

La sécurité alimentaire et nutritionnelle résulte d'un ensemble complexe de facteurs inter-liés, soulignant le besoin d'une approche systémique et d'une meilleure compréhension des réseaux. Les présentations de la deuxième journée du Forum montrent des approches innovantes facilitant la prise en compte du caractère systémique des enjeux alimentaires. Le renforcement de la résilience est au centre des discussions sur l'amélioration des analyses, approches et stratégies de sécurité alimentaire. La résilience concerne des politiques et des programmes dotés d'une dimension opérationnelle tels que la gouvernance locale et la coopération transfrontalière. Elle implique également les principaux acteurs de l'économie alimentaire et du système social de l'Afrique de l'Ouest, soulignant l'importance de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes.

### Session 3: Résilience et politiques innovantes pour la sécurité alimentaire

Éléments saillants des présentations



« Nous avons besoin d'un changement de paradigme, pour passer de la gestion des crises à la gestion des risques »

Mariam Soumaré, Chargée de programme principale, Programme Implementation and Coordination, Agence du NEPAD

Afin de relever le défi de la volatilité des prix alimentaires et ainsi améliorer la résilience et la sécurité alimentaire, l'Agence du NEPAD et la FAO mettent en place en 2011 le Programme de gestion des risques liés à l'agriculture et à <u>l'insécurité alimentaire</u>. Ce Programme fait de la stabilité le point d'entrée de la résilience, entrée nécessaire au regard des autres dimensions de la sécurité alimentaire : disponibilité, accès et utilisation. Le programme s'appuie sur des outils de **gestion des risques** et des instruments politiques adaptés aux contextes au travers d'un portefeuille d'interventions en développement. Ces outils permettent d'envisager les risques liés à l'agriculture sous différents points de vue grâce par une démarche holistique englobant la production agricole, les marchés, les institutions, les politiques et la consommation.

Deux types de leviers sont activés : 1) l'atténuation des risques et leur transfert des producteurs vers d'autres acteurs (compagnies d'assurance); et 2) la protection, l'adaptation, la promotion et, si possible, la transformation des actifs détenus par les petits producteurs. Le Programme vise ainsi à renforcer l'aptitude des agriculteurs à prendre des risques calculés en matière de production et de vente à des fins lucratives, à partir d'informations fiables et fournies en temps opportun.

« Le développement est local ou n'est pas. » Jean-Pierre Elong Mbassi

S'agissant de la gouvernance locale, un autre changement de paradigme s'impose. Il faudrait cesser de considérer que le seul pouvoir légitime se situe au niveau national, alors que les décisions sont exécutées au niveau local. Les deux niveaux détiennent un pouvoir légitime et leurs actions revêtent une importance similaire pour la gouvernance des biens publics. Localement, deux sources de légitimité et de pouvoir coexistent en Afrique : coutumier et législatif. Quand elles ne sont pas en harmonie, il peut être difficile de faire participer l'ensemble de la société aux discussions et décisions concernant le développement local. Pourtant, le développement intervient d'abord et surtout au niveau local. La notion de « territoire » doit être réintroduite dans la planification et les stratégies de développement, actuellement définies et évaluées au niveau national. Par exemple, une perspective territoriale du développement impliquerait de prendre comme unité d'analyse un bassin hydro-écologique et de considérer tous les territoires. Aucun territoire ne serait placé au centre ou à la périphérie d'un pays, ou ne serait considéré comme plus ou moins stratégique par rapport aux objectifs nationaux de développement. La planification constituerait à la fois une préoccupation nationale et locale. La perspective territoriale incite les organisations régionales, les administrations nationales et les partenaires de développement en Afrique de l'Ouest à revoir leurs programmes et stratégies sectorielles et leurs chaînes de valeur. Elle exige que le niveau local soit le lieu où toutes les politiques sont coordonnées aux fins d'une amélioration de la cohérence et de l'intégration et, enfin de l'efficacité.

Ces idées trouvent un écho dans <u>l'analyse des réseaux</u> sociaux, approche encore relativement nouvelle en Afrique. L'espace y importe en tant que lieu où les acteurs sociaux, économiques et politiques (individus, groupes et organisations) interagissent de façon formelle et informelle. Cette analyse décrit la façon dont les individus établissent des liens entre eux dans un but donné. Elle met l'accent sur les opportunités, les goulets d'étranglement et les incidences observées. Lors de l'analyse du commerce transfrontalier entre le Bénin, le Niger et le Nigéria, les relations commerciales entre les individus ont été représentées par des nœuds et des liens qui les connectent : Qui sont ces acteurs ? Quelle est l'importance des liens et où leurs interactions se situentelles aux niveaux local et régional? Qui est à la périphérie, au cœur d'un réseau, et pourquoi ? Dans cette étude de cas, l'approche en réseaux montre que les réseaux décentralisés aident à réduire l'incertitude. Faire des affaires en Afrique de l'Ouest est difficile pour des raisons connues : faibles infrastructures, déficits d'information, lourdeurs administratives, etc. Les intermédiaires ont un rôle à jouer en reliant les marchés organisés à l'échelle nationale et les opérateurs commerciaux se trouvant de chaque côté de la frontière. Cette observation remet en question l'idée répandue du caractère artificiel des frontières en Afrique.

« Les frontières tout comme les ressources sont importantes en Afrique de l'Ouest, pour le petit nombre de personnes dotées des compétences. des moyens et du capital social pour l'établissement des connexions transnationales et les échanges



Olivier Walther, Professeur associé, University of Southern Denmark

Appliquée à la sécurité alimentaire, l'approche en réseaux peut aider à retracer les connexions entre les producteurs, les intermédiaires et les gros négociants. Cette information peut faciliter la prise de décisions sur l'emplacement des installations et des infrastructures le plus approprié pour faciliter la mobilité des personnes et des biens entre les zones rurales et les marchés, et ainsi déterminer en conséquence les investissements prioritaires. L'étude sur la coopération transfrontalière menée par le CSAO applique la méthode en réseaux pour cartographier les réseaux d'acteurs dans trois régions transfrontalières distinctes : le bassin du fleuve Sénégal (Mali-Mauritanie-Sénégal); la région du Liptako-Gourma (Burkina Faso-Mali-Niger); et le bassin du lac Tchad (notamment le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad). L'analyse préliminaire montre l'importance de la coordination entre les différents acteurs impliqués qui ne connaissent pas nécessairement les autres participants au réseau au-delà de ceux faisant partie de leurs relations immédiates. Elle montre la nécessité d'identifier les contraintes structurelles et les problèmes de partage du pouvoir entre les acteurs qui se trouvent au cœur d'un réseau et ceux qui se trouvent à sa périphérie.

Pour ce qui est de la résilience, les caractéristiques communes des approches présentées lors du Forum sont : une perspective à long terme ; la prise de décisions aujourd'hui pour des résultats positifs sans retombées préjudiciables ; et le caractère multidimensionnel de la résilience. La FAO utilise le ménage comme unité d'analyse et d'intervention ; c'est à ce niveau que sont prises la plupart des décisions influant sur la résilience, et où les individus et les groupes bénéficient le plus des effets positifs des politiques et où ils sont les moins touchés par les chocs. Cette approche ne sous-estime pas le rôle joué par les exploitations familiales et les communautés locales vis-à-vis des conditions nécessaires à la résilience ; celle-ci étant définie par l'accès à la nourriture, le revenu ou les services de base, les actifs, les filets sociaux, la réactivité et la capacité d'adaptation. Les décideurs ont besoin de savoir qui sont les plus vulnérables et où ils vivent. Les ménages dont la sécurité alimentaire est actuellement satisfaisante peuvent ne pas être les plus résilients à long terme. Faire les bons choix dans des circonstances différentes est complexe, mais indispensable. Le programme BRACED « Building Resilience and Adaptation to Climate Extremes and Disasters », exécuté au Burkina Faso par Christian Aid grâce à un financement du Département du développement international du Royaume-Uni, parvient à des conclusions similaires en considérant la résilience à partir des liens entre prévention des catastrophes, adaptation au changement climatique et sécurité alimentaire. Il s'appuie sur des actions multiniveaux diverses qui impliquent les populations les plus vulnérables dans la production, les scientifiques et les décideurs. L'objectif est de fournir des connaissances et des informations concertées et vérifiées sur le climat et la sécurité alimentaire, pour améliorer les capacités d'adaptation.

Les programmes de protection sociale offrent des éclairages utiles sur les moyens de renforcer efficacement la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la résilience. Les enseignements tirés des programmes régionaux de filets sociaux de la CEDEAO au Ghana montrent que des transferts monétaires réguliers et prévisibles soutenant la capacité productive des populations les plus vulnérables génèrent des avantages à court et à long terme, non seulement pour leurs bénéficiaires, mais aussi pour les économies locales. Ces transferts contribuent à la diversification des activités agricoles et non agricoles, des ménages et des communautés. Ils renforcent le capital social de ceux qui reçoivent une protection sociale, avec des effets positifs sur leurs réseaux. Même si ces avantages doivent faire l'objet d'une évaluation plus approfondie, la protection sociale est économiquement justifiée. L'Initiative 3N (« Les Nigériens nourrissent les Nigériens ») formule des conclusions analogues sur l'intérêt d'une protection sociale gratuite pour les personnes nécessiteuses. Au Niger, la protection sociale est un droit garanti par la Constitution (art. 6) à l'instar du droit à l'alimentation (art. 12). L'Initiative 3N coordonne les priorités nationales en matière de résilience définies pour le Niger dans le cadre d'AGIR - Sahel et Afrique de l'Ouest. Si, elle était exclusivement axée sur la production agricole, elle couvre désormais les problèmes complexes et interdépendants comme la vulnérabilité et la malnutrition chronique. Elle privilégie la protection des plus vulnérables (les 20 à 25 % des ménages ruraux dans une situation d'insécurité alimentaire chronique) et un dialogue multipartite entre les praticiens du développement, les humanitaires et les décideurs; pour un partage des expériences positives et une amélioration de la formulation des politiques. L'Initiative 3N examine la façon dont les avantages peuvent être sécurisés en longue période grâce à cette meilleure coordination des activités multipartites et multiniveaux.

L'examen de ces approches et initiatives innovantes montre le besoin de collecte de données de qualité et d'analyse pour évaluer les progrès et l'appui à la prise décisions. L'efficacité et la durabilité de ces approches à grande échelle impliquent plus d'efforts de développement des systèmes nationaux de statistique et d'information. Cela concerne également les processus nationaux AGIR, avec le développement d'indicateurs efficaces de mesure des progrès et des résultats, à partir de données fiables.

Débats

#### Les dynamiques transfrontalières, un bilan contrasté

Grâce à leurs organisations régionales, les États ouestafricains ont mis en place un ensemble de lois pour promouvoir la mobilité régionale et le commerce, mais la libre circulation des personnes, des services et des biens est loin d'être une réalité. Certains participants ont fait part de leur scepticisme quant à la capacité des réseaux sociaux à faciliter des activités transfrontalières, vu les contraintes structurelles (mauvaise qualité des infrastructures et des installations de stockage), les difficultés politiques et administratives et les lourdeurs administratives. D'autres se sont interrogés sur le niveau d'interconnexion entre les femmes commerçantes spécialisées dans la vente de produits frais le long de l'axe Abidjan (Côte d'Ivoire) -Ouidah (Bénin) - Lagos (Nigéria) ou sur les marchés hebdomadaires dans les zones frontalières entre la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali et le Sénégal. Le partage des études sur les questions transfrontalières aurait une réelle valeur ajoutée et contribuerait à la compréhension des difficultés rencontrées par les commerçants et leurs possibilités. Les dynamiques transfrontalières sont-elles similaires pour les hommes et les femmes ? L'étude sur le commerce des femmes sur l'axe Abidjan-Lagos réalisé par le Centre de la CEDEAO pour le développement du genre indique qu'elles rencontrent plus d'obstacles administratifs et autres que leurs homologues masculins. L'étude précédemment citée sur le commerce transfrontalier (voir plus haut) éclaire également les divergences de situation entre les hommes et les femmes commerçants. Lorsque l'étude prend en compte les entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 150 000 euros par an, elle ne couvre aucune femme. Lorsque la recherche a été élargie aux petites entreprises, des femmes se retrouvent incluses. Il est aussi intéressant de disposer d'informations sur les liens qui apparaissent les plus rentables. Les commerçants bien connectés avec les policiers semblent avoir des entreprises plus florissantes que ceux connectés avec les agents des douanes. Les autres connexions, par exemple avec des chefs spirituels, ne semblent pas influer positivement sur les profits. Les participants ont souhaité avoir connaissance des résultats définitifs de cette étude, lorsque disponibles. Ils ont recommandé de prendre en compte les expériences d'autres acteurs, moins visibles, de ces réseaux pour compléter l'analyse.

Au cours des débats, la dualité des zones transfrontalières, espaces de risques et d'opportunités, est soulignée. Les échanges sur la libre circulation illustrent cette problématique et établissent un parallèle entre la coopération transfrontalière et la libre circulation des personnes en Europe et en Afrique de l'Ouest. <u>L'Association des régions frontalières</u> européennes est persuadée de l'intérêt du renforcement des échanges d'informations et de données d'expérience sur les questions transfrontalières entre l'UE et les organisations régionales africaines, qui collaborent déjà dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide humanitaire. Les zones transfrontalières sont décrites comme des zones dangereuses en raison de l'existence de problèmes sécuritaires et sanitaires ; leur éloignement des capitales explique peut-être pourquoi elles sont négligées dans les plans nationaux de développement, mais il peut aussi expliquer pourquoi ces populations semblent plus résilientes. Les paroles prononcées par Alpha Oumar Konaré, ancien président du Mali et ancien président de la Commission de l'UA, ont résonné dans la salle de réunion :

« Nos frontières ne pourraient-elles pas être, [...], gérées en termes de pays-frontières, points de soudure, voire de suture, lieux de partage? Espaces de solidarité par exemple, d'expression, d'échange, de mise en commun où des notions de voisinage, de cousinage (grandes valeurs de nos cultures) prendraient tout leur sens ? »

Alpha Oumar Konare (UNESCO, 2005, pp. 31 et 32)3

### Gestion des risques et résilience

La gestion des risques joue un rôle déterminant dans le renforcement de la résilience. Pour être efficace, la gestion des risques exige une bonne compréhension des différentes sources de chocs et de risques afin de réduire l'insécurité alimentaire. Un portefeuille d'outils polyvalents est nécessaire pour faire face à la nature complexe des risques et aux diverses manifestations des chocs. Depuis les changements climatiques jusqu'aux problèmes sanitaires, l'Afrique de l'Ouest est confrontée à un nombre croissant de risques. Au fil du temps, la région s'est dotée d'une panoplie d'outils efficaces et variés qui peuvent être publics ou privés (par exemple, l'assurance et le stockage). Aussi bien le programme AFIRM que l'initiative AGIR montrent que la mesure de l'impact doit être évaluée sur le long terme. Tous deux visent à mettre en place une masse critique d'expériences et d'enseignements afin d'améliorer en permanence les processus et les résultats. AFIRM est opérationnel dans 9 pays, dont le Cabo Verde, le Niger et le Sénégal. Le Libéria s'y associera en 2016. L'Agence du NEPAD est entrée en contact avec les coordonnateurs nationaux d'AGIR ainsi qu'avec la Commission de la CEDEAO qui fournit les orientations politiques à l'Alliance (de concert avec la Commission de l'UEMOA), afin de renforcer la coordination. Une forte mobilisation existe pour renforcer les synergies et améliorer la capacité de l'Afrique de l'Ouest d'évaluer les risques, de promouvoir le dialogue politique et de définir les priorités et les instruments pertinents pour les gérer.

Le Président Konare a également introduit le concept de « pays-frontières » en 2002 à l'occasion de deux manifestations organisées par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest : l'atelier préparatoire sur le concept de paysfrontières (Sikasso (Mali), 4-7 mars 2002, rapport) et la réunion spéciale « Pour une meilleure approche régionale du développement en Afrique de l'Ouest » (Accra (Ghana), 20 et 21 mai 2002, procès-verbal), à laquelle a participé le Président du Ghana, John Kufuor.



### Les administrations locales et les approches territoriales du développement : le défi de l'inclusion

Les participants ont reconnu la pertinence et la valeur du renforcement des administrations locales et d'une approche territoriale du développement. Cependant, ils ont demandé comment on pouvait assurer qu'une telle approche soit inclusive, compte tenu des dynamiques du pouvoir local. Les sources coutumières et légales du pouvoir et les institutions locales peuvent soit collaborer soit s'opposer pour protéger leurs intérêts au détriment des autres groupes et de l'intérêt général. Dans ces conditions, comment contraindre ces pouvoirs à rendre des comptes? Comment assurer que tous les groupes puissent exercer leur pouvoir dans les décisions concernant le développement et le bien-être de la communauté? La mobilité des populations est une caractéristique omniprésente de la dynamique du peuplement en Afrique de l'Ouest. Les modes de subsistance de certains groupes et individus, en particulier le pastoralisme, impliquent des parcours et des mouvements réguliers au travers des territoires et des communautés. Comment les administrations locales peuvent-elles prendre en charge des populations mobiles qui vivent, travaillent, consomment et demandent accès à des services dans leur juridiction et en dehors de celle-ci?

Les intervenants arguent que mobilité et territoire ne se contredisent pas nécessairement. L'application du principe de subsidiarité apporte une première réponse. Ce principe détermine les pouvoirs, les décisions et les actions attribués respectivement aux autorités locales, centrales et régionales dans la définition et la mise en œuvre des objectifs et plans de développement. Il prévoit que les autorités chargées de prendre les décisions et d'assurer la capacité d'action doivent être proches des principales parties prenantes, les autres niveaux fournissant un soutien et n'intervenant que pour compléter les actions et les décisions au besoin.

#### Perspectives d'avenir et implications politiques

Les discussions mettent en évidence la valeur ajoutée d'une perspective axée sur l'économie alimentaire afin de favoriser des politiques alimentaires plus intégrées et non seulement agricoles. Le concept de résilience implique de fait une vision systémique de la sécurité alimentaire en recouvrant des approches multisectorielles, multiniveaux et multipartites.

Eu égard à la complexité des changements qui influent sur la sécurité alimentaire, comme la variabilité climatique et les dynamiques du peuplement, la coopération transfrontalière se présente comme un instrument déterminant du renforcement de la résilience.

En ce qui concerne l'intégration régionale et la liberté de circulation (et le rôle que les dynamiques transfrontalières jouent vis-à-vis de ces deux éléments), des similitudes importantes sont observées entre l'Union européenne et les organisations régionales de l'Afrique de l'Ouest. Il serait intéressant d'étudier ces similitudes, en établissant un dialogue continu entre les entités régionales de la région européenne et de la région ouest-africaine, et en partageant connaissances et expériences sur le rôle de la coopération transfrontalière vis-à-vis du renforcement de la cohésion, de la prospérité et de la durabilité. Les participants ont mentionné un « groupe de réflexion virtuel », pour de futurs échanges favorisés par les nouvelles technologies.

En Europe et en Afrique de l'Ouest, une première étape consisterait à recueillir des faits remettant en cause le stéréotype de régions frontalières périphériques, marginalisées et déconnectées et montrer le rôle stratégique qu'elles peuvent jouer d'une perspective quand on analyse la situation régionale et non seulement nationale. Combien de personnes vivent dans ces régions ? Dans quelle mesure contribuent-elles à l'économie et à la vie publique au regard des financements extérieurs? Quelles possibilités de développement durable génèrent-elles dans une perspective nationale et régionale ? L'ARFE invite à un programme d'action visant à tirer parti des possibilités offertes par les espaces frontaliers en associant deux approches. D'une part, les approches ascendantes, qui supposent la participation et l'implication active des acteurs locaux pour pointer les enjeux, les solutions et les impacts et, de l'autre, les approches descendantes, qui définissent le cadre d'intervention plus large et assurent les moyens et les soutiens supplémentaires nécessaires. Relier ces deux approches conduit à recommander une perspective territoriale et à donner une plus grande légitimité aux autorités locales, mieux à même de donner suite aux objectifs de développement nationaux/régionaux et d'assurer la coordination des connaissances.

La prise de conscience de l'interaction étroite entre les problèmes et les solutions locaux et mondiaux - mise en évidence par **l'analyse en réseaux** - illustre l'importance de la participation active de tous les acteurs aux activités politiques. Les déséquilibres dans la structure du pouvoir aux différents niveaux doivent être mis en lumière et résorber pour garantir une transformation positive et durable. Ces observations offrent une transition avec les débats de la dernière session consacrée à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des sexes.

#### Session 4: Autonomisation des femmes, égalité des sexes et résilience

Éléments saillants des présentations

Les femmes, qui produisent jusqu'à 80 % des denrées alimentaires en Afrique subsaharienne, représentent pourtant 50 % de la population sous-alimentée de la région. Les femmes et les filles africaines représentent en moyenne 60 % de la main-d'œuvre agricole. Toutefois, alors qu'elles interviennent dans les différents segments des chaînes de valeur alimentaires, elles tendent à être proportionnellement plus présentes dans l'emploi informel que les hommes; elles sont moins bien rémunérées ou ne sont pas rémunérées du tout pour leur travail.

Depuis le début du XXe siècle et surtout depuis la Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Mexico en 1975, les femmes partout dans le monde ont pris conscience des inégalités qui caractérisent leurs conditions de vie dans la sphère domestique et dans la sphère publique. Elles se sont mobilisées et organisées, du niveau communautaire jusqu'au niveau mondial, pour défendre leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels tant au sein du ménage que dans les pays et à l'échelon international.

Les femmes ouest-africaines considèrent qu'un entrepreneuriat féminin prospère, notamment dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture, est la clef de leur autonomisation économique, dont dépendent leur autonomisation de manière plus générale et une plus grande égalité des sexes dans la société. L'entrepreneuriat féminin est un incubateur de croissance économique et de création d'emplois. Il s'agit également d'un instrument essentiel de résilience compte tenu de l'importance centrale accordée par les femmes à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de leur famille et du caractère prioritaire qu'elles accordent aux questions de santé et d'éducation par rapport aux autres besoins.



« Du champ à la table, nous sommes au centre du dispositif alimentaire. »

Khady Fall Tall, Présidente régionale, AFAO/WAWA

L'exemple du Burkina Faso montre que la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans le cadre d'une stratégie nationale de développement repose sur deux impératifs : la préservation du rôle central des femmes dans le développement et la promotion de la participation des femmes à la prise de décisions. Des initiatives et des programmes spéciaux ont été engagés depuis la fin des années 80, mais, à ce jour, les activités économiques des femmes dans tous les secteurs restent concentrées dans les petites et moyennes entreprises. Selon la taille de leur entreprise, les femmes font face à des contraintes particulières qui les maintiennent dans une position défavorable par rapport aux hommes. Celles qui dirigent de petites entreprises ont du mal à quitter le secteur informel car leurs activités ne sont pas structurées. Elles doivent partager leur temps entre de multiples demandes et obligations du fait de leur statut social et culturel, ce qui réduit leur aptitude à faire passer les activités génératrices de revenus avant leurs autres tâches et devoirs domestiques ou communautaires. Souvent, elles ne sont pas soutenues dans leurs initiatives.

Les jeunes filles, en particulier, sont exposées de façon disproportionnée à des atteintes à leur intégrité physique, qui nuisent à leur capacité de mener à bien leur projet de vie.

Les femmes qui dirigent des unités de taille moyenne, pour leur part, manquent souvent de relations et du capital social nécessaires pour accéder aux informations qui contribueraient à une plus grande prospérité de leurs entreprises. Leur accès au capital financier et à la technologie est problématique, et leurs compétences et leurs capacités de gestion sont limitées. Des organisations de femmes, telles que la Fédération des industries de l'agroalimentaire et de la transformation du Burkina Faso (FIAB), fournissent d'importants services à leurs membres dans les domaines du renforcement des capacités, du lobbying, de la représentation et de la facilitation des affaires. Elles assurent des formations, contribuent au développement des compétences et donnent des conseils juridiques et commerciaux. Selon les dirigeants de ces organisations, il faut faire « plus partout », notamment mettre à disposition des instruments de crédit plus adaptés et mieux ciblés, faire un plus gros effort de développement des compétences en matière de gestion et de direction, partager des informations plus pertinentes et assurer un soutien plus adapté pour transformer les opportunités d'affaires en réalisations concrètes.

Par ailleurs, les <u>ONG</u> d'Afrique de l'Ouest, <u>qui défendent la capacité d'action et la possibilité de s'exprimer des femmes dans les processus et initiatives politiques à l'échelle de l'Afrique</u>, estiment que la sensibilisation aux questions touchant les femmes devrait aussi ouvrir la voie à des actions pratiques. S'il existe un large consensus sur le degré de changement nécessaire pour instaurer une société plus égalitaire entre les sexes, les questions et problèmes sexospécifiques ne sont pas encore suffisamment intégrés et pris en compte dans les politiques stratégiques sur la sécurité alimentaire et la résilience, notamment la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP+10). Ces organisations accordent donc la priorité aux actions de plaidoyer et de sensibilisation pour faire évoluer la situation.

« L'égalité est un droit consacré et reconnu par une multitude d'instruments juridiques et politique au niveau national et dans l'espace CEDEAO.» Kafui Kuwonu, Directrice de programme, WILDAF



Un ensemble <u>d'instruments juridiques</u> internationaux, panafricains et ouest-africains interdisent toutes les formes d'inégalité et de discrimination fondées sur le sexe, comme indiqué ci-après.

Instruments juridiques	
Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	
Déclaration et Programme d'action de Beijing	
Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes	
Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique (2004); et Acte additionnel portant sur l'égalité des droits entre les femmes et les hommes pour le développement durable dans l'espace CEDEAO	

En vertu de ces textes, les États se sont engagés à se doter de politiques, de lois, de ressources et de programmes adéquats pour réduire les obstacles à l'intégration et à la participation des femmes à la vie politique et économique, et à l'amélioration de leur situation socio-économique et culturelle. Dans la majorité des pays d'Afrique de l'Ouest, les lois sur la famille, la propriété et l'agriculture accordent donc de plus en plus de place à l'égalité des sexes. Dans la pratique, des contraintes structurelles persistantes empêchent toujours les femmes de jouir de ces droits sur un pied d'égalité avec les hommes. L'application de nombreuses lois est incomplète. Beaucoup de femmes ne sont pas pleinement conscientes de leurs droits et ne peuvent donc pas se mobiliser pour les faire respecter. En outre, les anciennes pratiques socioculturelles et les relations de pouvoir inégales entre les hommes et les femmes sont encore très répandues, en particulier au niveau local. Les financements prévus dans les plans d'investissement agricoles nationaux et régionaux pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes sont insuffisants. Un ensemble d'indicateurs fiables et efficaces pour évaluer les résultats de toutes ces mesures fait également défaut.

La <u>nutrition</u> constitue un bon exemple à cet égard. Les pays du Sahel enregistrent l'un des taux de malnutrition les plus élevés du monde et les femmes sont celles qui en souffrent le plus. Des progrès indéniables ont été réalisés et des politiques et instruments sont maintenant disponibles dans ces pays pour lutter contre la malnutrition, mais ils ne se sont pas traduits par une amélioration de la situation nutritionnelle des femmes sur le terrain en raison d'un manque d'autonomie et de l'absence d'un contrôle continu du régime alimentaire régulier des femmes. Quand une femme fait la cuisine et sert, les hommes mangent en premier, puis les visiteurs, puis les enfants, et elle mange en dernier, même si elle est enceinte. La mortalité maternelle reste élevée en raison de carences en fer. Cette situation montre que les politiques et les instruments destinés à assurer l'égalité des sexes dans le domaine de la nutrition ne sont efficaces que si les hommes jouent un rôle plus important, d'abord au sein du ménage mais aussi au niveau politique, pour que des changements interviennent.

Dans ce contexte, l'Agence du NEPAD et la CEDEAO, à travers son Centre pour le développement du genre, ont multiplié les efforts pour promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes dans leurs visions et stratégies en faveur du développement. Ces approches visent à autonomiser les femmes dans les activités qu'elles réalisent déjà, autrement dit à mettre en place les conditions leur permettant d'accroître leurs contributions au système alimentaire régional et d'en tirer plus de bénéfices.

L'Agence du NEPAD s'emploie à favoriser la conformité et la cohérence des politiques, en particulier dans le cadre des plans d'investissement nationaux de son Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, à renforcer les ministères chargés des questions relatives aux femmes et à développer les indicateurs et les bases de données. Elle favorise la création de forums de femmes en

mesure de participer aux débats sur les politiques à suivre et applique une perspective sexospécifique dans toutes ses interventions (par exemple, le Fonds pour le climat). Dans le même temps, le Centre pour le développement du genre de la CEDEAO soutient les partenariats entre les organisations de femmes d'Afrique de l'Ouest et les ministères nationaux compétents pour que ces organisations puissent exercer leur capacité d'action et faire entendre leur voix dans le système économique et les mécanismes décisionnels régionaux. Les priorités concernent, entre autres : le développement des capacités des individus, des institutions et des organisations au-delà du secteur agricole pour englober l'accès aux services de base et de santé reproductive ainsi qu'aux questions de paix et de sécurité. Il convient de noter que si le Centre concentre actuellement son attention sur l'autonomisation des femmes, il reconnaît que l'égalité des sexes nécessite de s'occuper également des problèmes dont souffrent les hommes, notamment les jeunes. Le Programme d'initiatives transfrontalières de la CEDEAO, créé en 2006, agit dans le même sens. Il vise à accroître la participation des femmes et des jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre de multiples interventions dans les domaines du commerce et de l'agriculture, du développement des infrastructures, de l'environnement, des affaires sociales ainsi que de la paix et de la sécurité.

Parmi les partenaires financiers de l'Afrique de l'Ouest, le Fonds international de développement agricole (FIDA) soutient l'autonomisation économique des femmes de différentes manières. Il favorise les cultures vivrières (sorgho, mil, maïs), qui étaient traditionnellement pratiquées par les femmes à des fins d'autoconsommation, mais qui ont désormais un potentiel marchand de plus en plus important ; il valorise les produits recherchés (bissap, sésame ou doliques à œil noir) ou traditionnellement féminins (volailles, légumes), qui étaient auparavant considérés comme marginaux. Il adopte une approche de la chaîne de valeur et se concentre sur les activités dans lesquelles les femmes sont déjà impliquées ou pourraient être plus impliquées à l'avenir, en vue d'un partage plus équitable des gains tirés des ventes sur les marchés. On commence aussi à observer dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest des pratiques optimales en matière d'autonomisation des femmes, qui sont censées contribuer à la protection des moyens de subsistance menacés par la dégradation de l'environnement et maximiser le potentiel de production durable. Toutes ces activités illustrent l'importance de l'amélioration de l'accès des femmes aux ressources productives et de la sécurisation de leurs droits fonciers.

« L'autonomisation des femmes a un impact direct et visible sur les conditions de vie des populations rurales notamment les exploitations familiales et les ménages ruraux.»

Khadidja Doucouré, Coordinatrice régionale genre Afrique de l'Ouest et centrale, FIDA



#### Débats

### L'autonomisation des femmes sera de courte durée si les relations entre les sexes restent inégales

Se concentrer uniquement sur l'autonomisation des femmes dans les politiques et les programmes peut faire oublier combien il importe de <u>prendre en compte les relations entre les sexes dans leur ensemble</u>.



« Alors que nous observons des améliorations importantes dans la façon dont nous prenons en compte et intégrons les femmes, nous avons perdu de vue les relations entre les sexes [...], nous risquons de passer à côté de plus de la moitié de l-économie réelle. »

Cecilia Tacoli, Chercheur principale, IIED

Nos modes actuels d'évaluation économique tendent à négliger les activités non monétaires qui sont essentielles pour le bien-être des individus et des ménages. Ces activités font partie de l'« économie solidaire » et comprennent les soins aux enfants et parents malades; le ménage et la cuisine ; un ensemble de tâches domestiques et communautaires, par exemple aller chercher de l'eau. Ces activités empiètent largement sur le temps de ceux qui les prennent en charge, mais l'économie solidaire est largement ignorée<sup>4</sup>. Compte tenu des relations inégales entre les sexes, les femmes et les filles sont les premières concernées. Si le rôle qu'elles jouent dans l'économie solidaire n'est pas reconnu d'un point de vue économique, leur intégration à l'économie monétaire signifie qu'elles ont une charge ou une durée de travail double. Cette situation représente une menace pour la résilience, surtout lorsque des catastrophes naturelles ou d'autres chocs créent une plus grande demande de soins de santé, alors que ces responsabilités ne sont pas réparties équitablement entre les membres du ménage ou de la communauté. Dans ce contexte, peut-on considérer qu'une plus grande participation des femmes à l'économie monétaire constitue une véritable autonomisation?

Les participants sont convenus que pour remédier aux relations déséquilibrées entre les sexes, qui déterminent la façon dont nous valorisons l'économie solidaire, il faut du temps, des efforts de sensibilisation et une mobilisation politique des hommes comme des femmes. D'où l'importance de la formation et de l'information sur les questions juridiques et d'égalité des sexes. D'après des données factuelles recueillies au Sénégal, lorsque les outils juridiques et les droits sont bien compris et assimilés par les communautés locales et les institutions judiciaires, les obstacles à la transformation des pratiques sociales et culturelles inégales sont atténués, et un meilleur équilibre entre les sexes est établi concernant la prise de décisions et l'accès aux ressources. La formation aux questions d'égalité des

sexes, qui commence à l'école et se poursuit dans l'enseignement supérieur, sur le lieu de travail, dans la fonction publique, etc., est nécessaire pour que les perceptions, les attitudes et les comportements évoluent, et pour que les rôles attribués expressément aux femmes et aux hommes dans la société évoluent.

Au niveau politique, les représentants d'organismes nationaux et régionaux ont considéré que davantage peut être fait pour assurer la cohérence entre les différents instruments d'action. Par exemple, les programmes de gestion et de redistribution des terres au niveau local doivent prendre davantage en considération les questions d'égalité des sexes afin de garantir l'accès sur un pied d'égalité des femmes comme des hommes aux meilleures terres. Toutefois, pour que les femmes et les hommes puissent tirer réellement parti de ces possibilités avec des chances égales, les politiques relatives à l'égalité des sexes doivent activement viser à remédier aux problèmes posés par le travail solidaire non rémunéré, notamment en favorisant l'accès à un logement adéquat, à l'eau, à l'assainissement et aux services de base.

L'efficacité des réformes dépend de la collecte et de l'analyse de données fiables. Si ces activités sont réalisées par des femmes et des hommes, il y a de plus grandes chances d'aboutir à des analyses plus complètes de la situation aux fins de la détermination des priorités et des financements. Les capacités institutionnelles et les capacités individuelles des femmes en matière de collecte et de traitement des données et de fourniture de conseils stratégiques doivent donc être renforcées. C'est dans cette optique que le Ministère de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes du Burkina Faso est désormais associé à l'élaboration du plan national d'investissement agricole.

« Il ne s'agit pas de faire une faveur aux femmes, mais de faire ce qui est politiquement juste et ce qui est bon pour la cohésion sociale .»

Estherine Fotabong, Directrice, Programme Implementation and Coordination, Agence du NEPAD

# S'organiser au-delà des objectifs d'autonomisation économique

Les femmes des pays d'Afrique de l'Ouest donnent la priorité à l'autonomisation économique pour reprendre le contrôle de leur vie et de leurs aspirations et accroître leur pouvoir et leur influence dans les systèmes politiques et sociaux. Afin d'uniformiser les règles du jeu et de permettre aux hommes et aux femmes de rivaliser sur un pied d'égalité, il faut investir dans le développement humain des femmes et des filles, en particulier en leur donnant accès à des services de santé et d'éducation de qualité. Il importe également d'aller au-delà du microcrédit pour soutenir leurs activités économiques ; de favoriser leur accès durable et équitable aux ressources productives et aux possibilités commerciales et d'investissement ; et de les aider à se doter d'un ensemble de compétences et de qualifications polyvalentes pour rester flexibles et prêtes face au changement dans une économie en constante évolution.

<sup>4</sup> À l'exception des études sur le budget-temps de l'UE et de la Commission économique pour l'Afrique qui rendent compte de la façon différente dont les femmes et les hommes utilisent leur temps. Le Rapport sur le développement humain 2015 s'appuie aussi sur ces études pour montrer combien de minutes par jour les femmes et les hommes consacrent respectivement au travail rémunéré et au travail non rémunéré dans 63 pays, dont le Bénin, le Ghana et le Mali.

Dans la mesure où l'autonomisation économique est le tremplin vers toutes les autres formes d'autonomisation, les associations et organisations de femmes ont un rôle essentiel à jouer. Un grand nombre d'expériences menées dans toute l'Afrique ont été évoquées pour décrire l'éventail des services et des soutiens que ces organisations offrent à leurs membres en vue de favoriser leur intégration économique.

Les organisations professionnelles et autres jouent également un rôle très actif pour développer la capacité d'expression, la représentation et l'implication des femmes au sein des mécanismes de prise de décisions. Elles mettent en œuvre à cet effet des pratiques que les partis politiques nationaux ou locaux ne sont actuellement pas en mesure de déployer. L'exercice de ces fonctions politiques peut avoir des effets positifs puissants et efficaces sur des communautés tout entières, en mettant en avant des préoccupations liées à la sécurité alimentaire, à la nutrition, à l'élimination des déchets, aux problèmes environnementaux, etc. qui autrement pourraient être négligées. Même efficaces, les organisations, en particulier celles constituées par des mouvements communautaires, ont besoin de temps pour renforcer leur capacité d'influencer les milieux politiques. Elles ont également besoin de ressources stables pour asseoir leur durabilité et conserver leur indépendance par rapport à leurs promoteurs initiaux.

#### Prise en compte d'autres domaines et expériences d'autonomisation

Les rôles joués par les femmes en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de durabilité et les problèmes multiples et complexes auxquels elles doivent faire face, ont fait l'objet d'un intérêt particulier lors de l'Exposition universelle de Milan et dans le cadre de diverses initiatives coordonnées par « We-Women for Expo ». Ce projet a permis de mettre en évidence les raisons pour lesquelles les questions relatives aux femmes et à l'égalité des sexes sont au cœur des analyses et des actions nécessaires pour assurer un développement durable. Il sera repris dans le cadre de toutes les prochaines expositions universelles ; ceci afin de promouvoir le partage de connaissances et d'informations sur la situation des femmes et des jeunes filles partout dans le monde et d'en favoriser la prise de conscience. En ce qui concerne l'Afrique, We-Women for Expo a établi des partenariats avec des ONG internationales comme Action Aid, Save the Children et Oxfam afin de mieux cerner les parcours migratoires entre le continent et l'Europe en particulier. Cette initiative rejoint celles des Commissions de l'UE et de la CEDEAO. Elles visent toutes à explorer de manière plus approfondie les liens entre égalité des sexes et migrations dans le but de développer des stratégies plus adaptées qui accompagnent les dynamiques positives et favorisent une meilleure gestion des risques pour la sécurité.

Enfin, d'après les expériences en cours au Mali et les enseignements accumulés par le passé au Sénégal et dans les pays du fleuve Mano (à savoir la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone), le rôle interdépendant joué par les politiques relatives aux femmes et à l'égalité des sexes dans les situations de crise et de conflit, met à nouveau en évidence un certain nombre d'éléments stratégiques à prendre en compte en matière de sécurité alimentaire, de durabilité et de résilience. Premièrement, ces expériences font apparaître la nécessité d'une approche multidimensionnelle de la sécurité mettant en avant l'être humain, insistant sur les notions de pouvoir, de droits et de capacités et prenant en compte les incidences disproportionnées des crises, de l'insécurité et des chocs sur les femmes et les jeunes filles. Deuxièmement, elles montrent que les femmes peuvent être des agents de changement, à la fois individuellement comme décideurs, médiateurs, etc., et collectivement au sein de groupes de femmes, d'associations et d'organisations communautaires. Troisièmement, elles soulignent l'intérêt de l'intégration des femmes au centre des processus politiques, par exemple par le biais d'une plus grande présence dans les postes de direction, d'un dialogue politique ou de la planification et de la mise en œuvre de stratégies sexospécifiques impliquant des groupes de femmes à tous les niveaux. Enfin, tous ces exemples illustrent l'importance du lien à maintenir entre les dimensions nationales et régionales de la problématique hommes-femmes pour une plus grande cohérence des politiques.

#### Perspectives d'avenir et implications politiques

Les conclusions de cette session résument les messages qui sont ressortis de ces deux journées de débats et mettent l'accent sur la nécessité pour les décideurs régionaux, nationaux et locaux d'agir sur plusieurs fronts d'une manière cohérente et structurée, en privilégiant une perspective systémique.

La cohérence et la coordination des politiques sont essentielles pour obtenir un impact. Des investissements de grande ampleur et continus sont nécessaires pour mettre en place les infrastructures (matérielles et immatérielles) habilitantes dont les pays d'Afrique de l'Ouest ont besoin pour assurer la sécurité alimentaire, la résilience et le développement durable. Des efforts à long terme et inclusifs doivent être accomplis pour pouvoir aboutir.

S'agissant de l'autonomisation des femmes, les priorités concernent la promotion de l'activité économique et de l'esprit d'entreprise d'acteurs ayant un grand potentiel inexploité, comme les femmes et les jeunes, en mettant en évidence et en soutenant leurs avantages concurrentiels dans les différents segments des chaînes de valeur alimentaires au niveau régional.

L'éducation, la formation et le renforcement des capacités sont absolument essentiels. Ces activités devraient être suffisamment flexibles pour s'adapter aux modes de vie des différents acteurs et répondre à des besoins divers. Les services permettant de transmettre des connaissances et des informations de même que les services d'éducation sont importants pour les femmes qui cherchent aujourd'hui leur place dans le système économique et politique, mais ils sont également essentiels pour les filles et les garçons qui seront les travailleurs et les citoyens de demain dans les pays d'Afrique de l'Ouest.

Un accès égal et effectif aux ressources productives, notamment la terre, reste primordial. Des politiques ont été progressivement adoptées dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest pour garantir les droits dans ce domaine, y compris aux groupes les moins puissants. La difficulté réside désormais dans la nécessité d'assurer la pleine mise en œuvre des politiques (même dans les zones les plus reculées), de procéder à une évaluation des résultats de ces politiques et de leurs incidences et d'introduire des mesures correctives le cas échéant.

L'inégalité de l'accès au crédit est une contrainte à laquelle se heurtent surtout les femmes entrepreneurs qui souhaitent développer leur entreprise et améliorer sa structure. Le microcrédit est utile, mais il ne constitue pas une solution adéquate dans ces situations. Les difficultés d'accès à des offres de crédit et à des ressources appropriées sont actuellement l'un des obstacles les plus importants à l'autonomisation économique des femmes. Elles sont associées à des facteurs sociaux et culturels qui limitent l'autonomie et la capacité d'action des femmes à l'intérieur et à l'extérieur du ménage. La mise en place d'instruments et de facilités de crédit innovants et adaptés aux besoins et à la situation des femmes est l'une des premières mesures à prendre pour résoudre ce problème. Cependant, à long terme, ces instruments ne suffiront pas, en l'absence de transformations en profondeur de la société propres, à modifier la perception des rôles respectifs des femmes et des hommes dans l'économie monétaire et dans l'économie solidaire.

Si le Forum a été consacré principalement à la dimension économique de l'autonomisation des femmes pour lutter contre la faim et la malnutrition, le renforcement de leurs droits, de leur participation à la vie politique et de leur capacité d'expression a été considéré comme l'une des conditions préalables à un développement durable et inclusif. De l'avis de certains participants, les plateformes politiques régionales, telles que le Réseau de prévention des crises alimentaires (y compris AGIR), devraient prévoir d'examiner l'état d'avancement de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes eu égard aux objectifs de sécurité alimentaire et de résilience lors de leurs sessions annuelles. Plus généralement, d'autres participants ont souligné l'importance des politiques qui favorisent activement la participation des femmes et des hommes sur un pied d'égalité à toutes les étapes et à tous les niveaux de l'élaboration des politiques.

Tous ces points montrent que l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes dépendent en grande partie d'une évolution des mentalités, des attitudes et des comportements, indispensable pour promouvoir la « jouissance égale par les femmes et les hommes des biens, opportunités, ressources et récompenses valorisés par la société »5. . Cette évolution exige des changements à long terme étayés par des lois, des politiques et des activités d'éducation conçues pour sensibiliser tous les acteurs, à commencer par les jeunes générations, à la notion d'égalité.

Pour reprendre les mots du président du CSAO, M. François-Xavier de Donnea, « ces politiques doivent être inclusives et ne laisser personne de côté ». Les politiques en faveur de la sécurité alimentaire et de la résilience qui ont pour objectif d'assurer un développement durable et l'égalité des sexes ne peuvent être élaborées qu'avec la participation des différents secteurs et en consultation avec les spécialistes des différentes disciplines. Il y a autant de situations et d'intérêts particuliers que d'acteurs et il est très difficile de déterminer les objectifs communs ou partagés et les moyens à utiliser pour les atteindre sans cette approche multiniveaux et multipartite.

Voir: http://web.unfpa.org/





Contacts: donata.gnisci@oecd.org marie.tremolieres@oecd.org

Adresse postale CSAO/OCDE

2, rue André Pascal F-75775 Paris, Cedex 16 **Tél** +33 (0)1 45 24 82 81

Fax +33 (0)1 45 24 90 31

Courriel swac.contact@oecd.org